



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **MB COFFRAGE Sàrl**, Av. Préfaully 38, 1020 Renens
2. Déclaration de faillite: 21.06.2012
3. Suspension de faillite: 24.09.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.10.2012
5. Avance de frais: CHF 8'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: la société a pour but: l'exploitation d'une entreprise de génie-civil, spécialisée dans les coffrages, le gros-oeuvre, ainsi que les travaux de construction, de démolition et de terrassement, comme de la gypserie-peinture; le transport de marchandises et de personnes

Office des faillites de Lausanne
021 316 65 10
1014 Lausanne Adm cant

00819197

